

# FERTIGO PRO BORE + MO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges  
Nom commercial : FERTIGO PRO BORE + MO  
Groupe de produits : Produit commercial

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage exclusivement professionnel  
Utilisation de la substance/mélange : Engrais

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FERTIGO PRO  
11 Route Nationale 4  
51320 COOLE  
T 03 52 99 00 00  
www.fertigopro.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]  
Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]  
Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.  
Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# FERTIGO PRO BORE + MO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction** : *Non applicable (produit aqueux non combustible).*

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Danger d'incendie** : *Non applicable (produit aqueux non combustible).*

**Danger d'explosion** : *Non applicable.*

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Instructions de lutte contre l'incendie** : *Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.*

**Protection en cas d'incendie** : *Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.*

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

**Équipement de protection** : *Bottes, gants et lunettes.*

**Procédures d'urgence** : *Eloigner le personnel superflu. Délimiter la zone de danger. Assurer une ventilation appropriée.*

#### 6.1.2. Pour les secouristes

**Équipement de protection** : *Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.*

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.**

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédés de nettoyage** : *Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.*

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections (8, 13).**

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : *Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.*

**Mesures d'hygiène** : *Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.*

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage** : *Conserver à l'abri du gel (éviter le gel durant l'entreposage).*

**Informations sur le stockage en commun** : *Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.*

**Lieu de stockage** : *Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.*

**Prescriptions particulières concernant l'emballage** : *Conserver dans l'emballage d'origine.*

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Pas d'informations complémentaires disponibles**

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**Pas d'informations complémentaires disponibles**

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Équipement de protection individuelle:**

**Gants. Lunettes de sécurité.**

**Vêtements de protection - sélection du matériau:**

**Porter des vêtements de travail appropriés**

**Protection des mains:**

**Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Porter des gants appropriés. Caoutchouc nitrile**

**Protection oculaire:**

**Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial**

**Protection des voies respiratoires:**

**Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire**

# FERTIGO PRO BORE + MO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010



**Contrôle de l'exposition de l'environnement:**

**Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.**

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**  
**État physique : Liquide**

<b>Couleur</b>	<b>: brun.</b>
<b>Odeur</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Seuil olfactif</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>pH</b>	<b>: 7,8 (7,5 - 8,5)</b>
<b>Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Point de fusion</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Point de congélation</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Point d'ébullition</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Point d'éclair</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Température d'auto-inflammation</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Température de décomposition</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Pression de vapeur</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Densité relative de vapeur à 20 °C</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Densité relative</b>	<b>: 1,27 (1,26 - 1,28) (20-25°C)</b>
<b>Solubilité</b>	<b>: Produit soluble dans l'eau.</b>
<b>Log Pow</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Viscosité, cinématique</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Viscosité, dynamique</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>
<b>Propriétés explosives</b>	<b>: Non applicable.</b>
<b>Propriétés comburantes</b>	<b>: Non applicable.</b>
<b>Limites d'explosivité</b>	<b>: Aucune donnée disponible</b>

**9.2. Autres informations**  
**Pas d'informations complémentaires disponibles**  
**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**  
**Stable dans les conditions normales.**

**10.2. Stabilité chimique**  
**Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.**

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**  
**Pas d'informations complémentaires disponibles**

**10.4. Conditions à éviter**  
**Conserver à l'abri du gel.**

**10.5. Matières incompatibles**  
**Pas d'informations complémentaires disponibles**

# FERTIGO PRO BORE + MO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

### 10.6. Produits de décomposition dangereux Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
pH: 7,8 (7,5 - 8,5)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
pH: 7,8 (7,5 - 8,5)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

##### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

##### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 15 01 02 - emballages en matières plastiques

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				

# FERTIGO PRO BORE + MO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>
<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
<i>Dangereux pour l'environnement : Non</i>	<i>Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non</i>	<i>Dangereux pour l'environnement : Non</i>	<i>Dangereux pour l'environnement : Non</i>	<i>Dangereux pour l'environnement : Non</i>
<b>Pas d'informations supplémentaires disponibles</b>				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Réserve à un usage exclusivement professionnel.

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Abréviations et acronymes:</b>	
<b>ADN</b>	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
<b>ADR</b>	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
<b>CLP</b>	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
<b>FDS</b>	Fiche de données de sécurité
<b>IATA</b>	Association internationale du transport aérien
<b>IMDG</b>	Code maritime international des marchandises dangereuses
<b>REACH</b>	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
<b>RID</b>	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer

Conseils de formation

: Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.

Autres informations

: DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude.

# FERTIGO PRO BORE + MO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

---

### ***FDS UE (Annexe II REACH)***

***Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit***